

tement les informations recueillies par système GPS (système mondial de localisation par satellite) au nombre de poissons décomptés dans la concentration, en les reliant géographiquement au site de concentration. La méthode est d'utilisation aisée, et réduit largement la marge d'erreur et les difficultés inhérentes aux techniques de suivi plus classiques (voir la lettre d'information n°3 de la SCRFA).

5. La base de données mondiale comporte désormais des renseignements sur plus de 500 concentrations et la préparation du logiciel devant permettre la saisie et l'extraction de données sur le site Web de la SCRFA est presque terminée. Des informations ont été recueillies dans la littérature scientifique, par le biais de communications personnelles et dans le cadre d'enquêtes sur le terrain lors d'entretiens approfondis, dans les cas où peu de travaux ont été publiés. Plus de 100 entretiens ont été menés à bien aux Îles Salomon, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à Fidji, à Palau, et aux États fédérés de Micronésie ; ceux menés aux Philippines ne sont pas achevés. D'autres seront conduits sous peu en Malaisie et dans la partie orientale de l'Indonésie. Les enquêtes sur le terrain seront disponibles sous forme résumée sur le site Web de la SCRFA. Il en ressort à ce jour qu'au moins 50 concentrations jamais enregistrées auparavant sont exploitées. Les sites de concentration sont décrits dans la base, mais leur position géographique exacte n'est pas précisée au public pour éviter toute exploitation supplémentaire.

Nous continuons à fournir les informations et le soutien voulus tout en attirant l'attention générale sur les concentrations de frai par le biais d'activités allant d'une contribution technique aux programmes de conservation et de gestion mis en œuvre par d'autres organisations non gouvernementales (ONG) et par les services des pêches des pays, à la présentation de nos travaux dans les enceintes internationales, à la diffusion d'informations et à la réalisation d'outils didactiques. L'an dernier, des communications ont ainsi été présentées à Palau et aux Philippines (juin et juillet 2003), dans le cadre de la Conférence des directeurs des pêches de la CPS (août 2003), lors de la Conférence du *Gulf and Caribbean Fisheries Institute* (novembre 2003) et devant des ONG et des services des pêches là où des enquêtes ont été conduites sur le terrain. En 2004, nous prendrons part au Quatrième World Fisheries Congress au Canada et au Dixième symposium international des récifs coralliens au Japon, entre autres réunions. Dans le cadre de cette dernière manifestation, nous lançons un appel à contributions au mini-symposium que nous consacrerons aux concentrations de frai.

Pour en savoir plus sur la SCRFA et ses activités, ou pour tout autre renseignement, veuillez nous joindre à scrfa@hkucc.hku.hk.



Le point sur l'élaboration de normes sectorielles pour l'exploitation des poissons et autres animaux de récif vivants destinés à la restauration

Rezal Kusumaatmadja¹, Geoffrey Muldoon² et Peter Scott³

Introduction

Comme décrit dans l'édition précédente de ce bulletin (n° 11, avril 2003, pages 47 à 50), le *Marine Aquarium Council* (MAC) et *The Nature Conservancy* (TNC) ont lancé un projet en vue d'élaborer des normes pour la filière des poissons et autres animaux de récif vivants destinés à la restauration. Le projet a pour but de réunir les parties intéressées et de dégager un consensus sur les "meilleures pratiques" qu'il convient d'adopter afin d'améliorer le fonctionnement de la filière et de veiller à sa pérennisation, ce qui sous-entend celle des zones récifales, des stocks d'animaux marins et des communautés de pêcheurs. Ce projet jouit du soutien du Groupe de travail sur les pêches du Conseil de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), du Département d'État des États-Unis, de la Fondation MacArthur et de la Fondation Packard.

Les normes déterminent les meilleures pratiques d'évaluation et de gestion des stocks de poissons et d'autres animaux marins, de capture et d'élevage, de transport et de stockage, et pour ce qui touche à la santé humaine et à sa protection. Leur application est facultative.

On s'attend à ce que ces normes servent de guide aux acteurs de ce secteur de production, aux pouvoirs publics, aux organismes de conservation du milieu marin et aux autres parties prenantes et qu'elles permettront de veiller à ce que la filière d'exploitation des poissons et autres animaux de récif vivants destinés à la restauration devienne un secteur pérenne de grande valeur offrant de meilleurs moyens d'existence aux pêcheurs locaux, tout en préservant l'habitat récifal qui abrite ce type de pêcherie. Par exemple, les pouvoirs publics pourraient s'en inspirer pour élaborer les règles et règlements applicables à la filière dans leur propre

1. *Marine Aquarium Council* – 923 Nu'uuanu Avenue - Honolulu, Hawaii 96817 (États-Unis d'Amérique) : rkusuma@aquariumcouncil.org

2. Consultant : g.muldoon@impac.org.au

3. *Marine Aquarium Council* : peter.scott@aquariumcouncil.org

pays. Les intervenants du secteur pourraient, grâce à ces normes, prendre connaissance des meilleures pratiques en vigueur et améliorer leurs propres opérations.

Pour être crédibles, ces normes sont mises au point dans le cadre d'un processus de concertation ouvert réunissant, dans toute la mesure du possible, l'ensemble des parties prenantes dans le cadre de groupes consultatifs et de séminaires d'examen des normes se déroulant dans les pays d'origine et les pays consommateurs. Cette méthode permet non seulement de recueillir des informations sur la filière mais elle permet aussi d'établir un véritable espace de rencontre des divers protagonistes. Autrement dit, le processus d'élaboration des normes est un authentique mécanisme d'échange des meilleures pratiques.

Contenu et présentation des normes

Les normes relatives à l'exploitation des poissons et autres animaux de récif vivants destinés à la restauration sont regroupées en trois catégories :

1. La récolte dans leur milieu naturel de poissons et autres animaux de récif vivants destinés à la restauration (évaluation de la ressource et viabilité de la pêcherie, gestion et planification de la pêche, opérations de pêche).
2. Aquaculture de poissons et d'autres animaux de récif vivants pour approvisionner le secteur de la restauration.
3. Importation, stockage, distribution et commercialisation des poissons et autres animaux de récif vivants destinés à la restauration.

Pour chaque norme, le dossier documentaire est constitué de trois éléments :

- 1) la norme proprement dite,
- 2) les meilleures pratiques,
- 3) les manuels de formation et d'application (aussi appelés "outils pratiques").

Le premier élément fondamental, celui de la norme à proprement parler, comporte une liste de critères succincts dénommés "Dispositions". On peut citer pour exemple la Disposition 10 de la partie B, qui stipule que "les méthodes de pêche destructrices ne sont pas utilisées dans le cadre de cette pêcherie".

Au niveau suivant, les meilleures pratiques reprennent, en les développant, chacune des dispositions de la norme. Il s'agit de décrire le moyen, pour les protagonistes de la filière, de satisfaire à chaque critère. Par exemple : "Il est établi que la palangrotte est la méthode de pêche dont l'impact est le plus limité sur les habitats des récifs coralliens et qui peut (mais pas toujours dans la pratique) avoir le moins d'incidences sur les espèces qui constituent des prises accessoires. Le recours à des méthodes de pêche destructrices telles que poisons, explosifs, pièges ordinaires et pièges employés sur les populations recrutées devraient être interdites..."

Viennent ensuite les outils pratiques dont les manuels de formation et de mise en œuvre, par exemple, le

manuel de formation intitulé "*Training Manual : How to catch food fish alive, practical lessons on the hook and line decompression technique*" ("La capture de poissons et autres animaux de récif vivants pour la restauration : Aspects pratiques de la méthode de décompression pour la pêche à la palangrotte").

Tout au long du processus d'élaboration, l'équipe chargée du projet recevra des informations supplémentaires de la part du Groupe consultatif pour l'établissement de normes, de la part de la profession, des pouvoirs publics et d'autres organismes concernés, notamment pour ce qui est des outils pratiques. Les services officiels, par exemple, devraient être en mesure de communiquer les règles et la réglementation en vigueur. Les protagonistes de la filière de production pourraient diffuser leurs manuels d'exploitation relatifs aux opérations de stockage et de transport. Les pêcheurs pourraient exposer les aspects pratiques de diverses méthodes de pêche non destructrices. Les organismes régionaux intéressés, comme le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, pourraient présenter de manière concrète les méthodes d'évaluation et de gestion des stocks halieutiques.

Processus d'élaboration des normes

En 2003, un groupe d'experts, le Groupe consultatif pour l'établissement de normes (*Standard Advisory Group* ou SAG), a été constitué spécifiquement pour examiner les projets de normes, formuler des observations et contribuer au processus d'élaboration. Le SAG regroupe 71 personnes représentant le secteur de production, les pouvoirs publics, le monde universitaire et des organisations non gouvernementales de 16 pays. Pour que les parties prenantes puissent contribuer largement à ce travail, des séminaires d'examen des normes ont également été organisés à Hong Kong, en Nouvelle-Calédonie, en Thaïlande, aux Philippines et en Indonésie au cours du second semestre de 2003.

Le premier cycle d'examen des normes (SAG 1) devait initialement avoir lieu au cours du premier semestre 2003. Il a été retardé en raison de la flambée de SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère) et de la guerre en Irak, ainsi que par le caractère consultatif de ce mécanisme impliquant de nombreux intervenants qui doivent disposer de délais suffisants pour se pencher sur les projets de normes et faire connaître leur opinion. L'équipe chargée du projet a dû arriver à un compromis entre le respect des délais convenus pour la réception des observations des membres du groupe et la possibilité de garder la porte ouverte à toute remarque utile qui serait reçue hors délais.

De manière générale, la structure et le champ d'application des divers éléments du dossier relatif à chaque norme étudiée ont été bien reçus par les membres chargés de les examiner dans le cadre du SAG 1. La plupart des observations reçues à ce jour visent à peaufiner le libellé de tel ou tel élément plutôt qu'à modifier notablement la rigueur ou l'étendue des dispositions. La majorité des membres du SAG étaient en faveur de ce mécanisme itératif et se sont dits intéres-



Au cours de la réunion du chapitre Asie-Pacifique de la *World Aquaculture Society*, qui s'est tenue à Bangkok

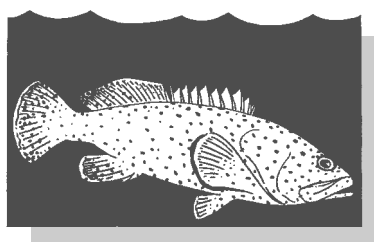
Dans le cadre des séminaires qui se déroulent à l'échelon national, les chargés du projet conduisent un exercice de validation des normes pour en vérifier l'applicabilité et la "robustesse". Pour chaque disposition où des outils pratiques ont été préparés, il s'agit d'évaluer la capacité du pays d'origine à mener des activités d'évaluation et de suivi, et à appliquer la disposition en question. Les conclusions de cette analyse alimenteront le processus d'élaboration de normes réalistes et applicables, fondées sur les meilleures pratiques connues.

Conclusion

Le processus d'élaboration des normes étant sur la bonne voie, l'attention se porte désormais davantage sur leur application, et notamment sur les capacités des parties prenantes à les mettre en œuvre. À ce stade, les consultations ont permis de constater que certains pays ont bien mis au point un mécanisme d'évaluation de la viabilité des pêcheries, mais que ce mécanisme doit être consolidé, car il ne s'agit pas d'un simple exercice de pure forme. C'est particulièrement important là où les poissons et autres animaux de récif ne sont pas encore exploités dans cette optique, mais où les éva-

luations de référence indiquent que les stocks ne peuvent suffire à alimenter cette filière. Dans de tels cas, des dispositifs doivent être mis en place pour décourager le lancement de ce type d'activités.

De manière générale, ce mécanisme d'élaboration de normes a été bien reçu par toutes les parties concernées, la preuve étant que tous les séminaires d'examen des normes ont été conjointement organisés avec des entités locales qui expriment ainsi leur ralliement à ce processus. Ce soutien général se traduit également par une forte participation aux séminaires et par la qualité des contributions ainsi suscitées.



Nouvelles et événements

Marine Ornamentals '04 et Aquaculture 2004

Marine Ornamentals '04, la troisième Conférence internationale de l'aquariophilie marine, s'est déroulée du 1^{er} au 4 mars 2004 à Honolulu, à Hawaii, en parallèle avec *Aquaculture 2004*, la réunion triennale de la *World Aquaculture Society*. La Conférence *Marine Ornamentals '04* avait pour objet de créer des conditions économiques et écologiques durables favorables à l'expansion de la filière de l'aquariophilie marine et à sa clientèle variée. À cet effet, les participants ont débattu des moyens :

- D'améliorer les méthodes de pêche, de distribution et de gestion des espèces marines sauvages destinées à l'aquariophilie ;
- D'accroître la diversité, la quantité et la disponibilité des espèces marines ornementales issues de l'élevage ;
- D'encourager les actions de formation et la vulgarisation pour ce qui est de la protection et de la conservation des espèces destinées à l'aquariophilie marine.

Outre des exposés et des affiches sur les sujets précités, *Marine Ornamentals '04* a offert un salon commercial qui s'est tenu dans le cadre du salon des professionnels et de l'exposition *Aquaculture 2004*.

La réunion spéciale d'*Aquaculture 2004* sur le thème "Économie, socioéconomie et débouchés de l'élevage de poissons de mer" a été parrainée par la *International Association of Aquaculture Economics and Management* (IAAEM) et le Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie et Pacifique (NACA).

Voyage d'étude sur l'aquaculture des poissons de mer et ses débouchés en 2004, à Guangzhou et à Hong Kong (Chine)

Source : *Marine Finfish Aquaculture Newsletter* n°6, juillet-septembre 2003

Ce voyage d'étude a pour objectif de faire connaître aux participants la filière de production et de distribution de poissons de mer vivants, en Chine méridionale et à Hong Kong. Il sera organisé par le Réseau de centres d'aquaculture pour la région Asie et Pacifique (NACA), avec la collaboration du Centre de développement de la pêche de Dayawan et de la Province de Guangdong (Département des produits marins et aquatiques, Chine), le Bureau des océans et des pêches de la Province de Guangdong, la *Guangdong Fisheries Society* et le Département de l'agriculture, de la pêche et de la conservation de la RAS de Hong Kong. Il devrait avoir lieu en juillet 2004. Des informations complémentaires seront diffusées par le biais du réseau consacré aux poissons de mer dès qu'elles seront disponibles. Les personnes intéressées voudront bien se faire connaître auprès de M. Sih-Yang Sim (grouper@enaca.org).

Note de la rédaction : La *Marine Finfish Aquaculture Newsletter* est une publication du NACA. Consacrée à la recherche et au développement de l'aquaculture du mérou et des poissons de récif, et à leur élevage à l'échelle commerciale, elle est consultable à l'adresse : <http://www.enaca.org/grouper>.